

**AVIS DE CONSULTATION – INVENTAIRE DES ZONES D’ACTIVITES ECONOMIQUES
DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES**

**A l’attention des propriétaires et/occupants en espaces ou zones d’activités économiques du territoire
de la Communauté de Communes de la Dombes**

**La loi Climat & Résilience 2021 contre le réchauffement climatique programme le rythme pour atteindre
le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050**

- 2021-2031 : réduction de 50% de la consommation d’espaces naturels, agricoles et forestiers
- 2031-2050 : réduction du rythme d’artificialisation par tranche de 10 ans
- 2050 : objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

La loi définit une série de dispositifs / outils pour atteindre le ZAN **dont la réalisation par la communauté de communes, d’un inventaire des espaces et zones d’activités économiques de son territoire** : zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.

La Communauté de Communes a proposé d’intégrer les zones économiques suivantes :

Zone d’activités du Creuzat - Chalamont ; Zone d’activités Le Petit Etang - Chalamont ; Zone d’activités La Bourdonnière - Chalamont ; ActiParc - Chaneins ; Zone Industrielle Nord - Châtillon-sur-Chalarnonne ; Zone Industrielle Sud - Châtillon-sur-Chalarnonne ; Espace commercial Intermarché - Châtillon-sur-Chalarnonne ; Parc d’activités Chalarnonne Centre - Châtillon-sur-Chalarnonne ; Espace commercial Carrefour Market - Châtillon-sur-Chalarnonne ; Zone d’activités La Vernache - Condeissiat ; Zone d’activités Les Charpennes - Marlieux ; Parc d’Activités Economique de la Dombes - Mionnay ; Zone d’activités de la Gare - Mionnay ; Zone artisanale Les Glacières - Neuville-Les-Dames ; Zone d’activités de La Sûre - Saint-André-De-Corcy ; Espace commercial Gamm Vert - Saint-André-De-Corcy ; Zone artisanale la Poyarosse - Saint-Paul-de-Varax ; Zone d’activités Le Blanchet - Saint-Trivier-dur-Moignans ; Zone d’activités Le Ripel - Saint-Trivier-dur-Moignans ; Zone Industrielle La Tuilerie - Villars-les-Dombes ; Zone d’activités le Colombier - Villars-les-Dombes ; Espace économique du Parc des oiseaux - Villars-les-Dombes.

Les informations relevant de cet inventaire sont issues des données foncières et fiscales, mises à disposition de la collectivité et qui ont pour objectifs, pour les zones d’activités économiques pré-citées, de :

- Recenser les propriétaires et les occupants
- Identifier les unités foncières* vacantes dans chaque ZAE (*unité foncière : ensemble de parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire)
- Etablir le taux de vacance.

Ainsi, **chaque propriétaire et chaque occupant des zones d’activité économique est invité à prendre part à cette CONSULTATION OBLIGATOIRE fixée du 1er/05/2024 au 31/05/2024**, en répondant au questionnaire en bas de page.

L’inventaire global des zones d’activité économique **est consultable** en cliquant [ICI](#)

Veillez cliquer sur le lien du formulaire en fonction de votre statut :

- 1) Vous êtes **propriétaire et occupant** : [Formulaire de réponse ici](#)
- 2) Vous êtes **propriétaire, mais n’occupez pas** le bâtiment : [Formulaire de réponse ici](#)
- 3) Vous **occupez le bâtiment, mais n’en êtes pas propriétaire** : [Formulaire de réponse ici](#)

Les résultats recueillis permettront la mise à jour des données sur la propriété foncière, l’état parcellaire et la vacance des locaux.

Nous vous remercions pour votre participation.

Pour toute question, contactez le service développement économique : economie@ccdombes.fr